



Gouvernement du Québec
Le ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole,
à l'Environnement et à l'Eau
Leader du gouvernement

Réaménagement de l'axe routier 173/277 sur le
territoire de la Ville de Lévis (Pintendre) et de la
Municipalité de Saint-Henri

Lévis

6211-06-021

Québec, le 8 août 2002

Monsieur André Harvey
Président
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

En ma qualité de ministre de l'Environnement et en vertu des pouvoirs que me confère l'article 6.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), je confie au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) le mandat d'enquête et, si les circonstances s'y prêtent, de procéder à une médiation environnementale dans le cadre du projet de réaménagement de l'axe routier 173/277 sur le territoire de la Ville de Lévis (Pintendre) et de la Municipalité de Saint-Henri par le ministère des Transports du Québec, et ce, à compter du 30 septembre 2002.

Je demande que le BAPE me fasse parvenir son rapport dans les 30 jours s'il n'y a pas médiation, et dans les 60 jours s'il y a médiation.

Je joins à la présente les demandes d'audience publique qui m'ont été adressées concernant ce projet.

Veillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

André Boisclair

P.J.